

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 15,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-I. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3

Pour l'étranger les frais de poste en

Monaco, le 26 Mai 1867.

Son Altesse Sérénissime le Prince Charles III a reçu de Sidi-Mohammed, Empereur du Maroc, une lettre par laquelle Sa Majesté ratifie le traité d'amitié conclu à Tanger, le 11 Avril 1867, entre Son Excellence Mohammed Bargache, Ministre des Affaires Étrangères et Plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur du Maroc et M. le Chevalier Prosper Delpuget, Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain de Monaco.

Les principales stipulations de ce traité sont les suivantes :

Il y aura paix et amitié perpétuelle entre les deux Souverains et les deux États, dont les sujets seront réciproquement traités comme ceux de la nation la plus favorisée.

Le Prince aura le droit de nommer un Consul Général à Tanger, ainsi que des Consuls et Vice-Consuls dans tous les ports de la côte marocaine.

Le Pavillon de la Principauté pourra être arboré sur les résidences des Consuls de Son Altesse Sérénissime et sera salué avec tous les honneurs rendus aux autres puissances représentées au Maroc.

Les négociations qui ont amené ce traité honorable pour la Principauté ont été conduites par M. le Chevalier Delpuget avec autant de zèle que d'intelligence.

NOUVELLES LOCALES.

Le *Journal de Nice* publie la correspondance suivante :

Florence, le 19 Mai 1867.

Le duc d'Aoste habitera à Turin, avec sa jeune et gracieuse épouse, l'appartement qui a été occupé par la reine Maria Teresa, au Palais-Royal; les préparatifs y sont terminés. Le prince Humbert, après avoir assisté au mariage de son frère, partira pour Paris le 7 juin. On attend le prince Napoléon, avec la princesse Clotilde et la reine Maria Pia, le 21. Turin se prépare à la joie et aux fêtes.

La maladie persistante de la princesse veuve de la Cisterna, dit la *Perseveranza*, ne fera pas différer, mais rendra moins joyeux le mariage du duc d'Aoste, qui sera invariablement célébré le 30 courant, à 11 heures du matin, dans la chapelle de la cour. Des voitures de gala conduiront la gracieuse fiancée et sa suite de l'hôtel de la Cisterna, rue S. Filippo, au Palais-Royal,

au milieu d'une double haie de gardes nationaux et de troupes. Comme vous le savez, le président du Sénat, M. le comte Casati, célébrera la cérémonie civile, et le nouvel archevêque de Turin, Mgr Riccardo de Netro, célébrera la cérémonie religieuse, en présence des dignitaires de la cour et des principales autorités gouvernementales.

Il y aura ce jour-là un dîner de gala à la cour, mais il est probable que le déjeuner dansant à Stupinigi, projeté pour le lendemain matin, ne se fera pas. Il est certain, toutefois, que les augustes époux se rendront tout de suite dans cette délicieuse villa et que le roi fera distribuer, par une commission spéciale, de généreux secours aux pauvres de la ville.

La population veut cependant, elle aussi, exprimer sa joie. Je crois que la junta municipale, se rendant l'interprète du vœu général, se propose de solenniser cet heureux événement. Le programme des fêtes n'est peut-être pas encore définitivement arrêté. Le bruit court cependant qu'il y aura des illuminations, des concerts et quelques bals publics.

Les travaux de maçonnerie relatifs à la construction de la maison d'école des garçons ont été adjugés à M. Marquet, entrepreneur à Monaco et ceux de la charpente à M. Madelin, de Nice.

Le délai pour le complet achèvement de cet important établissement est fixé au 1^{er} février 1868.

C'est pour nous un devoir de constater l'empressement des fidèles aux exercices du mois de Marie, ainsi que la pompe et l'éclat de ces fêtes quotidiennes. Les modulations de l'orgue, la clarté étincelante des lumières, les parfums des fleurs prêtent à ces cérémonies un charme infini, tandis que l'éloquente parole de M. l'abbé Alivon annonce au peuple la *bonne nouvelle*, l'Évangile.

L'aspect de la grande nef de l'église St-Nicolas est vraiment féérique. Sur une montagne de fleurs s'élève le trône de la Vierge au milieu du chœur qui n'est lui-même qu'une vaste serre ornée d'aloès et de frais arbustes aux branches desquels sont suspendues mille lumières multicolores.

Les notables de Monaco ont voulu prêter leur concours aux fêtes de Marie et chacun a rivalisé de zèle et de goût.

De son côté la population entière accueille avec joie ces charmantes innovations suggérées par la piété.

La ville de Monaco possédera bientôt une société philharmonique composée de membres honoraires

et de membres actifs. Le directeur est M. Lucchini, instrumentiste et professeur de musique distingué.

Les exécutants sont au nombre de quarante, tous choisis parmi les jeunes gens de la ville.

L'administration supérieure a non seulement autorisé mais encore encouragé et patroné la fondation de cette société qui doublera l'éclat de nos fêtes nationales.

Nous sommes heureux de voir la jeunesse de Monaco chercher dans les études artistiques d'intelligentes et nobles distractions.

M. Halanzier, directeur du Grand Théâtre de Marseille, est arrivé, dimanche, à Monaco où il doit passer quelque temps.

M. le Maire de Monaco vient de faire publier l'avis suivant concernant le cadastre parcellaire :

Le Maire de la ville de Monaco, officier de la légion d'Honneur,

Préviens MM. les propriétaires de biens-fonds dans la Principauté, leurs régisseurs, fermiers, locataires ou autres agents, que le Géomètre chargé du Cadastre se trouvera à la Mairie, à partir du 27 mai courant jusqu'au 11 juin prochain, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi, pour vérifier avec eux le Bulletin Cadastral des propriétés portées sous leur nom, recevoir leurs réclamations et rectifier, s'il y a lieu, les parcelles dont la désignation ou la contenance seraient inexacts.

Monaco, le 22 mai 1867.

Le Maire,
A. TAMBURINI.

Le mois de mai, qui est le cinquième dans le calendrier grégorien, était le troisième dans l'année des Romains, qui commençait le premier mars. Son nom, suivant l'étymologie la plus probable, vient de la déesse Maia, mère de Mercure, auquel ce mois était consacré, comme, chez les catholiques, il est consacré à la Mère du Sauveur, sous le nom de *mois de Marie*.

Le mois de mai a donné lieu à une foule de traditions poétiques et charmantes, aujourd'hui, pour la plupart, tombées en désuétude. Autrefois, en France, les paysans étaient dans l'habitude, le premier mai, de planter un arbre qu'on appelait le *Mai*, devant la maison de leur seigneur. Il y avait même des lieux où cet usage était une obligation féodale. A Paris, les clercs de la basoche dressaient tous les

ans un mai dans la grande cour du Palais de Justice. On offrait aussi des maïs aux églises. Ainsi, la corporation des orfèvres de Paris en présentait un à Notre-Dame. Plus tard cette offrande fut remplacée par une pièce d'orfèvrerie, puis par un tableau représentant quelque scène du nouveau testament.

La convention a fait du mois de mai le mois poétique par excellence. Pourtant le joli mois de mai ne mérite pas toujours la prodigalité de complaisantes épithètes qu'on se plaît à lui donner. Capricieux comme un enfant gâté qu'il est, il a ses moments de bonne et de mauvaise humeur, ses jours de pluie et ses heures de soleil, ses giboulées comme ses tièdes brises. Il n'est guère d'années où ce mois soit beau d'un bout à l'autre. Cependant, pour faire comme tout le monde, nous publierons un sonnet en son honneur. Cette pièce de vers est inédite mais elle a son histoire et, puisque l'actualité le permet, nous allons la conter.

Le 4^m mai 1865, dans les bois de ville d'Avray, ils étaient quatorze poètes occupés à fêter le printemps. Quatorze! et l'on dit que la poésie se meurt! Tous jeunes, quelques uns déjà connus et appréciés du public lettré, les autres encore inédits.

On déjeûna sur l'herbe émaillée de paquerettes. Entre les biscuits et le champagne :

— Savez-vous que nous sommes quatorze ? dit l'un.

— Juste autant qu'il y a de vers dans un sonnet, dit un autre.

— C'est une idée : si nous faisons chacun un vers en l'honneur du mois de mai.

Ce disant, celui qui avait parlé le premier prit son calepin, y écrivit un vers, et le passa à son voisin de droite. Celui-ci écrivit un second vers. Ainsi de suite, le calepin fit le tour des quatorze convives et, quand il arriva à son propriétaire, le sonnet était fini.

Le voici :

O printemps, les buissons sous le soleil grandissent ;
Le cœur épanoui comme un buisson fleurit ;
Plus clairs, sur leurs cailloux, les grands torrents bon-
[dissent ;
Et le tigre farouche, amoureux, s'attendrit.

C'est la fête de Mai ; les déesses rougissent ;
Près de sa mère, Eros, malicieux, sourit ;
Dans les bois, les sylvains énamourés frémissent ;
La matière tressaille au souffle de l'esprit.

Et je dis à l'oiseau : poète, chante encore,
Chante la brune nuit, chante la blonde aurore ;
Je sens renaître en moi les doux espoirs défunts ;

Et je dis à la fleur : encensoir solitaire,
Laisse monter au ciel, qui sourit à la terre,
Avec le chœur des voix, un hymne de parfums.

CAUSERIE.

Alphonse Karr a dit, je ne sais où : « Les voyageurs n'ont pas le temps d'écrire et les écrivains n'ont pas le temps de voyager. » Je ne rédige ces impressions qu'afin de prouver à l'auteur du *Voyage autour de mon jardin* que les gens d'esprit se trompent quelquefois. J'écris et j'ai voyagé.

C'est par une belle matinée de mars que la manie des voyages s'empara de moi. Ce jour là, je me mis en tête de devenir le Colomb de quelque nouvelle contrée ; et me voilà parti, par le train express d'imagination, pour tous les pays lointains et inexplorés, pour tous les continents qui n'existent pas. Cela pouvait me mener fort loin ; et la poésie s'en mêlait déjà ; témoins ces vers qui chantaient tout seuls dans ma pensée :

Oh ! je voudrais partir, sur quelque rêve ailé,
Pour de lointains pays, volontaire exilé.
Laissons-nous emporter aux caprices du rêve,
Toujours par nos desirs laissons-nous entraîner,
Tant que nous sentirons notre sang bouillonner
Dans un cœur débordant de jeunesse et de sève !
Ma soif des océans lointains, pour l'assouvir,
Emporté par l'espoir fiévreux, je veux courir ;
Je veux, je veux aller promener ma misère
Sur tous les grands chemins qui parcourent la terre.
Oh ! si tous le pouvaient, bien loin, sous d'autres cieux.
Faire prendre à leurs pieds le chemin de leurs vœux !
Que ne voyageons-nous comme les hirondelles ?
Pourquoi, comme l'esprit, le corps n'a-t-il pas d'ailes ?
Toujours le toit pointu de la même maison ;
Toujours la même rue et le même horizon ;
Dans les mêmes sentiers et dans la même ville
Faut-il toujours traîner une vie immobile !

Heureusement, en descendant des nuages, mes yeux aperçurent la gare d'un chemin de fer. Un train allait partir. Je montai en wagon.

Où voulais-je aller ? qu'importe ! On rapporte qu'un jour, deux sergents de ville d'Athènes, ayant rencontré sur l'agora l'esclave Esope, lui demandèrent où il allait.

— Je n'en sais rien, répondit celui-ci avec un sourire philosophique.

Les sergents de ville crurent remarquer de l'ironie dans ce sourire d'un railleur célèbre.

— Ah ! tu te moques de la police, reprirent-ils ; eh bien ! tu vas nous suivre en prison.

Et ils happèrent Esope par un pli de sa tunique.

— Vous voyez donc bien, dit celui-ci avec résignation, que j'avais raison de vous répondre ainsi, car certes, je ne me doutais point que j'allais en prison.

C'est le destin ! on va quelque part et l'on arrive ailleurs. Pour moi, si j'avais j'aurais un but de voyage, je parterais dans une direction opposée, m'en fiant au proverbe *tout chemin mène à Rome*.

Je vous épargnerai la description classique d'un voyage en chemin de fer. Il m'est un jour tombé sous les yeux des notes manuscrites d'un voyageur pour l'épicerie. Entre autres puérilités, voici ce que j'y lus : Décrire 1^o le halètement de la locomotive ; 2^o les arbres de la route emportés dans le tourbillon d'une valse gigantesque ; 3^o ne pas oublier de mettre dans mon style descriptif beaucoup d'harmonie imitative.

Cependant ces verts pays que nous traversons m'inspirent une réflexion mélancolique. Vous avez souvent entendu dans les opéras-comiques ce vers qui est presque devenu un proverbe :

Le bonheur a fui comme une ombre.

Il n'a pas le sens commun, ce vers. Le bonheur ne fuit pas ; mais l'homme fuit le bonheur. Le bonheur c'est le riche paysage qui borde la route de la vie. Pressés d'arriver au but du voyage, à la mort, nous passons, rapides, comme le voyageur en chemin de fer, nous passons devant le bonheur sans pouvoir le saisir, sans avoir même le temps de le regarder.

Ne nous laissons pas gagner par les idées tristes.

Je remarque que, depuis quelque temps, les compagnies de chemin de fer ont considérablement adouci le sort des voyageurs. Autrefois, les dames, qui désiraient voyager seules, étaient obligées de prendre un billet de première classe. Les pauvres femmes du peuple, ne voyageant qu'en troisième, ne pouvaient pas obtenir de compartiment réservé, et se trouvaient parfois exposées au contact de gens peu délicats qui considéraient leur pudeur comme une vertu de troisième classe. Il n'en va plus ainsi ; toutes les voyageuses ont droit, aujourd'hui, au compartiment réservé.

Les fumeurs, eux aussi, doivent des remerci-

ments aux compagnies. Naguère encore, un sévère ostracisme bannissait le tabac de toutes les lignes ferrées. Les gens, qui demandent au *londrés* un remède contre l'ennui et les fatigues d'une longue route, devaient se priver de leur passe-temps favori ; ils réclamèrent ; à la longue on leur accorda un wagon particulier qui fut bientôt insuffisant. Depuis, la contagion du tabac a gagné tout le monde ; l'armée des fumeurs a tout envahi ; on fume à peu-près partout et en chemin de fer plus qu'ailleurs. Le cigare entre, allumé, dans tous les wagons, car c'est à peine si, dans tout un train, on rencontre un seul voyageur qui ne fume pas. Il n'importe ! ce dernier descendant d'une race perdue, cet homme unique, encore pur de nicotine, a droit à des égards ; et les compagnies devraient mettre à sa disposition un compartiment portant cet écriteau :

Réservé à la personne qui ne fume pas.

N'allant nulle part, j'ai parcouru beaucoup de provinces, je me suis arrêté dans bien des villes ; et partout j'ai constaté que les vieilles traditions se perdent. Les usages locaux tombent en désuétude et tendent à disparaître. On ne rencontre plus nulle part ces originalités de langage et de costume qui fournissaient à la fois une distraction et un sujet d'étude. Il n'y a plus de provinciaux ; la France est peuplée de parisiens ou de gens qui s'efforcent à singer le parisien. Tout le monde parle la langue verte. *C'est raide des idées de madame Aubray* a déjà fait son tour de France ; et, en dépit de la grève des tailleurs, tout le monde se fait habiller à Paris. Partout j'ai rencontré les chapeaux imperceptibles et les énormes chignons qui se promènent sur les boulevards, ces chignons, véritables forteresses de cheveux contre lesquelles s'acharne en vain l'armée des chroniqueurs. Qu'on me permette de me ranger du côté des assiégés !

On a calomnié les femmes à propos de leur chignon. On les a accusées de vouloir se parer de charmes d'emprunt, l'éternelle histoire des plumes du paon, et d'étaler plus de cheveux qu'elles n'en ont reçu de l'avare nature. J'avoue que, tout d'abord, cette assertion ne paraît pas dénuée de vraisemblance ; mais il suffit d'y réfléchir un instant pour en découvrir toute la fausseté. En effet, aujourd'hui, ces lourdes chevelures ne trompent plus personne, et pourtant la mode des faux chignons persiste, et elle durera autant que la crinoline qui est éternelle, quoiqu'on en ait dit.

Il ne faut donc voir dans le faux chignon qu'un objet de toilette comme un autre, comme le ruban, comme la dentelle. Il a remplacé le chapeau disparu. Les femmes ne s'en cachent pas. Elles disent j'ai mis mon chignon, comme elles diraient j'ai ôté mon châle. Elles ne pensent pas à arborer de faux cheveux, mais à se parer d'une coiffure nouvelle. Le coiffeur est une modiste.

Cette mode du faux chignon ne me paraît donc pas plus extravagante que celle des vestons courts. Elle n'a qu'un tort à mes yeux ; grâce à elle, on ne peut plus, à première vue, distinguer le vrai du faux, le bon grain de l'ivraie. Cette difficulté a pour premier résultat d'appauvrir le répertoire galant et de nous priver d'une formule de madrigal très commode. On n'ose plus aujourd'hui complimenter une femme sur la beauté de ses cheveux, par crainte de dire une impertinence.

En prenant la plume je voulais écrire des impressions de voyage et je m'aperçois que j'ai fait presque un article de modes, ô folle du logis ! N'aurais-je donc sur mon chemin regardé que les femmes ?

C'est un peu mon défaut, je le confesse; mais, pour ce défaut là, mes belles lectrices trouveront dans leur cœur des trésors d'indulgence.

JULES BABIL.

VARIÉTÉS. (*)

BAINS DE MER DE MONACO.

HYDROTHERAPIE.

L'usage de l'hydrothérapie, appliquée sous la direction d'un médecin expérimenté rend plus complets les effets utiles du climat, et même ceux du traitement que l'on suit, selon que l'état du malade l'exige.

L'établissement hydrothérapique de Monaco est digne de recommandation par son confort, son élégance et par les dispositions parfaites de ses dépendances. Un praticien estimé, d'une amabilité parfaite, M. le Docteur Gillebert Dhercourt en dirige les applications suivant les indications révélées par l'examen de la maladie. Le savoir et l'obligeance qui lui sont propres lui attirent d'abord la pleine confiance du malade, et lui rendent ainsi leur guérison plus facile.

En même temps que l'usage de quelques moyens hydrothérapiques bien choisis, le séjour de Monaco devient favorable pour l'hiver, aux personnes dont les fonctions respiratoires sont souffrantes, c'est-à-dire, lorsque la respiration n'est pas régulière, large, réparatrice et lorsqu'elle ne permet pas au sang de se régénérer librement et avec abondance.

Les collines qui avoisinent Nice doivent leur recommandation dans ces maladies à une exposition analogue à celles des collines monégasques.

Tous les auteurs recommandables qui se sont occupés de la pathologie spéciale des organes respiratoires, sont d'accord sur les avantages du séjour sur les rives méditerranéennes, et les faits ont consacré cette prédiction.

Les chiffres ont leur éloquence incisive et directe; tandis qu'à Londres et à Paris, le nombre des décès par suite d'affections pulmonaires chroniques est à peu près le quart du chiffre total des décès (240/0). A Vienne, le nombre est de 11 pour cent et à Munich, de 10 pour cent.

Sur les rives maritimes des environs de Nice et dans la contrée même de Monaco, le chiffre des décès par suite de phthisie est de 1 à 2 pour cent. Cette rareté nous paraît bien significative.

La bronchite humide, celle surtout des personnes âgées reçoit une grande amélioration de l'air de ces régions. Le traitement de ces affections, de même que celui des phthisies pulmonaires et laryngiennes, trouvent dans ce climat adoucissant un puissant auxiliaire.

Les difficultés de la respiration, les accès d'asthme et les névroses de la poitrine reçoivent du soulagement par la résidence du malade établie à quelque distance de la plage; l'impressionnabilité de la personne affectée sert de guide à ce sujet.

Les organisations lymphatiques, celles prédisposées aux engorgements viscéraux, les personnes en proie aux diathèses rhumatismale et arthritique ou goutteuse doivent éviter le séjour prolongé dans les contrées trop humides ou exposées à des forts vents. Accompagnée des bons effets d'un climat tempéré, aidée par des ressources puisées dans un air tiède et favorable, une médication vraie, dynamique et vitale amènera souvent la guérison de ces maladies. Pour que la guérison soit parfaite, il faut que l'action des remèdes employés soit profonde, atomistique, bien ordonnée, durable et progressive, il faut encore que le choix de ces remèdes soit indiqué par l'examen minutieux et intelligent des symptômes accusés par l'état du malade, et enfin, il faut encore que leur préparation soit effectuée dans les termes prescrits par la vraie science médicale, c'est-à-dire, d'après ceux de la doctrine similaire et uni-

taire: Toutes ces conditions se trouvent réunies dans une seule méthode, dans un seul corps de doctrine, celui dont Hannemann a formulé les premiers préceptes.

Dès le début de leur propagation, le traitement d'après l'analogie des symptômes, et l'emploi des doses infinitésimales étaient plus qu'une simple conception théorique: les faits avaient indiqué le texte de la loi universelle qui les régit.

Résistant aux efforts d'erreurs puissantes et hostiles, l'expérience guidait lentement la vérité médicale jusques au seuil de notre siècle. On voit alors grandir de plus en plus l'importance et l'étendue de la doctrine médicale propagée par le profond penseur de Coethen: elle repose sur le principe de l'action curative des substances, douées d'une productibilité symptomatique semblable à celle de la maladie.

La connaissance parfaite des propriétés médicales d'un grand nombre de substances, le pouvoir d'éloigner tous les dangers qui en accompagnaient l'usage, et de développer en la multipliant, pour ainsi dire, la puissance providentielle incluse en leurs molécules assurent la supériorité de la médication similaire, sur la foule des systèmes enfantés par l'erreur.

La doctrine philosophique de l'homœocinémie, c'est-à-dire, de la similitude de certaines manifestations de la puissance vitale avec celles propres à l'énergie corpusculaire des diverses substances est devenue la base de l'édifice médical réédifié maintenant, et désormais impérissable. POST TENEBRAS LUX.

La science moderne vient sanctionner, par ses merveilleuses découvertes, les principes de vie révélés à l'homme pour sa conservation. La médecine unitaire est douce, vitale, certaine dans sa marche et féconde en heureux résultats.

Elle a seule les moyens d'atteindre les sources profondes des désordres qui altèrent et détruisent la vie; elle peut donner à ses remèdes le pouvoir de pénétration et l'énergie atomique indispensable pour concourir le plus efficacement possible à la guérison.

Elle reçoit l'indication du remède à choisir par les manifestations de l'organisme, loin de solliciter des réactions violentes et étrangères aux vues de la nature conservatrice, elle se joint aux réactions purement vitales pour se confondre avec elle et annihiler le mouvement morbide.

Les plages maritimes présentent un avantage sur bien d'autres sites par la constance plus marquée de la pression barométrique, elle est plus intense sur le bord de la mer, et la pression moyenne de l'atmosphère sur les côtes méditerranéennes de l'ancienne Ligurie est de 0 m. 761 m. m. 35; celle de ses variations est de 30 à 40 m. m. La moyenne des indications de l'hygromètre de Saussure est d'environ 55°. c'est le terme moyen entre l'extrême humidité de l'air et sa plus grande sécheresse.

Toutes les conditions désirables pour le développement de la force vitale se rencontrent sur la plage des Alpes-Maritimes. La nature lui a prodigué ses dons. Nice offre son merveilleux amphithéâtre de collines émaillées de châteaux; Cannes vante son atmosphère de serre-tiède; Menton, abrité par ses collines, s'enorgueillit de l'inaltérable lumière et de la constante chaleur que lui accorde son soleil bienveillant, et Monaco présente sa bonne part de ces faveurs réunies.

Il faut reconnaître encore à ce climat tempéré un grand avantage pour activer la guérison des paralysies. Lorsque cette maladie est consécutive d'une congestion cérébrale, le travail de résorption par lequel la nature s'efforce d'éliminer l'obstacle qui comprime la circulation nerveuse, demande une température assez chaude et sans brusque transition.

Lorsque la paralysie survient à la suite d'accès de goutte ou d'affection rhumatismale, ou bien, par suite de l'exposition à l'humidité prolongée, soit encore par le voisinage d'un sol marécageux, on peut espérer fréquemment la guérison complète par l'aide puissante que le climat approprié donne aux moyens thérapeutiques employés pour le traitement. L'électricité mé-

dicale et l'hydrothérapie interviennent aussi avec beaucoup de succès.

ÉLECTRICITÉ MÉDICALE:

Les applications médicales du principe dynamique désigné sous le nom d'électricité sont nombreuses, elles ont été souvent suivies de remarquables succès. Nous avons mentionné, dans un opuscule spécial, l'observation remarquable d'une jeune paralytique. La petite malade, arrivée au dernier degré de marasme et de débilité, rachitique, courbée sur elle-même, sans aucun mouvement possible, fut guérie parfaitement par un traitement galvanothérapique; nous avons fait ressortir, à ce propos, les bons effets qu'on doit espérer de ce traitement bien dirigé, pour en obtenir la guérison d'une bonne part des affections réfractaires à l'action des remèdes employés auparavant: soit dans les maladies de poitrine, les rhumatismes, les paralysies, les affections nerveuses, les débilités digestives, les faiblesses générales, etc. On peut appliquer, soit directement, soit auxiliairement avec un traitement médical convenable les courants électriques sous leurs diverses dénominations: cependant les courants galvaniques constants, ceux dits électromagnétiques (ou faradisation) et ceux de l'électricité statique doivent être l'objet d'études spéciales pour pouvoir être appliqués avec fruit. La galvanothérapie, largement appliquée, de nos jours, aux affections rhumatismales compte de nombreux succès, les courants inagnéto-électriques ont aussi produit d'heureux résultats dans les névroses, les douleurs de poitrine, les oppressions respiratoires, les spasmes convulsifs, l'amaurose, la surdité, et d'autres affections intérieures et viscérales.

VI.

Conclusions médicales.

La station médicale de Monaco présente en outre de ses luxueuses dispositions balnéaires, un climat des plus favorables pour le rétablissement des malades.

Les circonstances propres à la guérison des maladies anciennes se trouvent, disons-nous, en bonne part dans les ressources d'un climat tempéré, convenable, par ces qualités, aux exigences de l'affection.

Le malade doit faire en sorte d'habiter dans un site attrayant, où l'air soit pur et doux, constant et modéré dans sa température habituelle, pour n'avoir pas à redouter les rigueurs d'hiver; à ce point que les promenades et l'exercice à l'air libre ne soient pas interrompus.

Il est bien essentiel de ne pas fatiguer les fonctions digestives, et de se priver, en conséquence, de tout aliment dont la digestion serait pénible ou altérante, comme les crudités, les viandes lourdes ou trop assaisonnées, l'abus des liqueurs fortes, etc.

Certaines affections nerveuses, comme l'hystérie, la mélancolie, les spasmes ou vapeurs, la fatigue consécutive, les pertes de forces, les suites d'un long séjour dans les pays chauds, tels que les Indes, etc., les névralgies diverses seront favorablement modifiées par le séjour dans une habitation choisie parmi les riantes villas qui embellissent les alentours de la plage. Ce climat présente un ensemble de conditions heureuses qui le recommandent à l'attention des malades et à la préférence des touristes: c'est un élégant rendez-vous pour la foule qui aime les excursions: et plus encore, pour les émigrants, surtout, c'est une station maritime bien favorisée sous tous les rapports. La beauté de ces plages, les vertus fortifiantes de l'air suave que l'on y respire, sont comme le reflet du sourire divin; il a présidé, sans doute, à la création des sites alpestres que la Méditerranée baigne mollement de ses flots tièdes et vivifiants.

D. A. ACHARD D'ENTRAIGUES.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

(*) Voir les numéros des 12 et 19 mai.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 Mai 1867.

GOLFE JUAN. b. *Trois amis*, français, c. Ricord, sable
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.
 CASSIS. b. *Gaston*, id. c. Olive, chaux
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 ID. id. id. id. sur lest
 MARSEILLE. *Emile Emilie*, français, c. Simon, m. d.
 NICE. b. *Pauline*, id. c. Pourcelle, id.
 CASSIS. b. *Providence*, id. c. Dunan, chaux.
 ST-RAPHAEL. b. *St-Ange*, id. c. Gabriel, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, id. c. Cairasco, sable
 ID. b. *Marie et Claire*, id. c. Julien, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 CASSIS. b. *Souvenir*, français, c. Mireur, chaux
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 ST-RAPHAEL. b. *Cécile*, français, c. Gilbert, sur lest
 MENTON. brick g. *Caroline*, id. c. Vincent, vin
 ID. id. *Elvire*, id. c. Palmaro, id.
 MARSEILLE. b. *Pacifique*, id. c. Deingis, briques
 ID. b. *Heureux Félix*, id. c. Massuqua, m. d.
 ARLES. b. *la Provence*, id. c. Sablier, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 ID. id. id. id. id. id.
 ID. id. id. id. id. id.

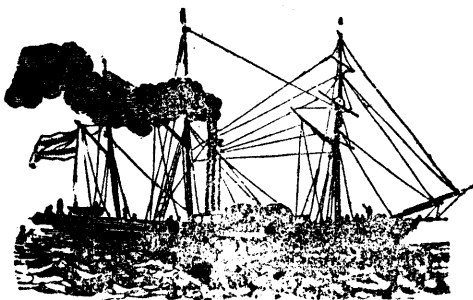
Départs du 18 au 24 Mai 1867.

ARLES. b. *Deux Cousins*, français, c. Mayen, sur lest
 GOLFE JUAN. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 FINAL. b. *Antoine Saccone*, italien, c. Saccone, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 MENTON. b. *Emile Emilie*, français, c. Simon, m. d.
 NICE. b. *Pauline*, id. c. Pourcelle, sur lest
 CASSIS. b. *Providence*, id. c. Dunan, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, id. c. Cairasco, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 CASSIS. b. *Souvenir*, français, c. Mireur, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 GÈNES. b. *Cécile*, français, c. Gilbert, sur lest
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 ID. id. id. id. id. id.
 ID. id. id. id. id. id.

VOITURES pour la promenade et voyages. S'adres-
 ser à Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adres-
 ser à Henri Crovetto, place du Casino.

CORRESPONDANCE
 entre Nice & Monaco.



Les heures de départ des bateaux à vapeur sont fixées
 comme suit :

DÉPARTS DE NICE :

A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir

DÉPARTS DE MONACO :

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

Depuis le 1^{er} mai 1867 le service des Omnibus a lieu de la manière suivante :

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO

DÉPART TOUS LES DEUX JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ 1 h. du soir. 1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
 3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir. 3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales.

M. ALBIN, HORLOGER de Nice, venant le
 samedi de chaque semaine à Mo-
 naco, où il est appelé par les travaux de réparation et de
 remontage des pendules à l'établissement du Casino,
 s'empresse d'offrir ses services aux habitants de la Prin-
 cipauté et aux nombreux étrangers qui y séjournent.
 M. ALBIN se charge de fournir dans le plus bref délai
 et aux meilleures conditions, tout ce qui concerne sa
 partie, ainsi que les objets en orfèvrerie et en bijouterie
 qu'on aura à lui demander.
 S'adresser pour les réparations et les achats à l'Hôtel
 de Paris, à Monte Carlo, et au concierge du Casino

En vente à l'imprimerie du Journal:
La Sténographie

PAR CH. TONDEUR

Commission en Librairie, abonnement aux journaux.

PORTRAITS & PAYSAGES
VUES DU PAYS

chez M^{me} FONTAINE, Photographe à Monaco.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo,
 près le Casino.

HOTEL DE RUSSIE, place du Palais. Table d'hôte
 et pension.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des
 Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIÈRE.
 Déjeûners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension,

Bains de Mer de Monaco.

SAISON D'ÉTÉ 1867.

La rade de MONACO protégée par ses promontoires est une des
 plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée
 par les brises de mer. Le fond de la plage, comme celui de TROU-
 VILLE, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact.
 CABINES élégantes et bien aérées.

BAINS D'EAU DOUCE et BAINS de MER CHAUDS.

Le CASINO de MONTE CARLO, en face de la mer, offre à ses
 hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des
 bords du Rhin, WIESBADEN et HOMBURG. — NOUVELLES
 SALLES DE CONVERSATION et de BAL. — CABINET de
 LECTURE, où se trouvent toutes les publications Françaises et
 Etrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. Orchestre d'élite.

Le TRENTE-ET-QUARANTE se joue avec le DEMI-REFAIT,
 et la ROULETTE avec UN SEUL ZÉRO.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet Hôtel,
 l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la
 Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX
 APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON
 de RESTAURANT et CAFÉ. CABINETS PARTICULIERS. —
 CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS,
 des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les familles
 étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — STATION
 TÉLÉGRAPHIQUE.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur le CHARLES III, fait le
 service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par
 jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en
 vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.